

[DOSSIER SPÉCIAL]

La RE2020,

premiers retours
d'expérience et
direction Cap 2030

→ P.29

La réforme de
MaPrimeRénov' mise sur
les rénovations globales

→ P.33

Le DPE toujours décrié,
la voie ouverte vers des
modifications



→ P.25

Salon Artibat :
les dernières nouveautés
en vidéo

→ P.34

Interdiction de location des
passoires thermiques : de
possibles dérogations ?



La Réglementation Environnementale 2020 (RE2020) fixe des normes plus strictes pour les bâtiments en matière de performance énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre. Au cœur de cette transformation, les architectes sont désormais appelés à repenser leur approche, collaborant étroitement avec les bureaux d'études pour analyser le cycle de vie des bâtiments et anticiper les futurs enjeux environnementaux de l'industrie de la construction.

La Réglementation Environnementale 2020 (RE2020), appliquée depuis le 1er janvier 2022, vise à atteindre trois objectifs : améliorer la performance énergétique des nouvelles constructions, adapter les bâtiments neufs aux futurs défis climatiques, et quantifier les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie des bâtiments.

Les architectes, qui jouent un rôle central dans l'intégration de la RE2020, doivent

désormais concevoir des bâtiments qui répondent aux normes de performance environnementale, tout en satisfaisant les besoins des occupants et en conservant l'esthétique du futur bâtiment.

« Aujourd'hui tout le monde s'intéresse à la RE2020. C'est une préoccupation centrale de pouvoir répondre à ses objectifs et à son calendrier. Il y a une vraie conscience que déjà cela existe et qu'ensuite il faut s'y attaquer », introduit Vera Matovic, architecte et membre du Conseil régional de l'Ordre des architectes d'Île-de-France (CROAIF). « Le tout, c'est de savoir concrètement comment faire. Quelles sont ses applications ? », s'interroge-t-elle.

Former les architectes à l'ingénierie de la construction ?

Ainsi, pour sa mise en œuvre, les architectes font souvent appel à des ingénieurs et à des bureaux d'études. Une « *collaboration historique* », selon Vera Matovic, mais qui tend encore à « être renforcée ».

LA RE2020 AU COEUR DE LA RELATION ENTRE ARCHITECTES ET BUREAUX D'ÉTUDES

Pour l'architecte franco-allemand Axel Schoenert, l'accent devrait désormais être mis sur la formation des étudiants à ces nouveaux enjeux. *« Il faut qu'ils apprennent à plus réfléchir à ces sujets-là. Je trouve qu'en France les architectes sont toujours rattachés aux beaux-arts, on les considère comme des artistes. Alors qu'en Allemagne, comme dans d'autres pays d'Europe, les architectes sont également des ingénieurs diplômés. C'est ce qu'il manque ici, je trouve, ce côté plus technique et c'est d'ailleurs pourquoi j'encourage tous les étudiants en architecture à faire un double parcours ».*

De son côté, Johanna Hocquart, responsable d'agence AMO chez Citae, estime que beaucoup d'architectes sont habitués à travailler dans ce mode de fonctionnement, *« malheureusement c'est un mode qui est nécessairement long, et souvent c'est le critère de temps qu'on attribue à la phase d'étude qui est cruciale »*, souligne-t-elle, avant de poursuivre : *« Il y a parfois besoin de s'habituer à un mode de fonctionnement itératif, de se dire que désormais les projets architecturaux doivent passer à la moulinette de tous les bureaux d'études (...) jusqu'à trouver l'équilibre entre toutes les compétences qui sont mises autour de la table ».*

Pour cela, l'entreprise Citae, spécialisée en conseils en développement durable au service des bâtiments, s'attèle à accompagner les architectes dans ce processus de conception bas-carbone.

Souvent missionnée par la maîtrise d'oeuvre ou le maître d'ouvrage, les conseillers interviennent *« avant le dépôt du permis de construire d'abord pour faire une analyse critique des esquisses du projet, puis pour vérifier quelques quelques indicateurs clés, et enfin anticiper les axes d'amélioration pour travailler sur le carbone »*, explique Johanna Hocquart.

L'objectif selon elle : *« que toutes les filières associées à l'objectif de réussir à décarboner la construction se structurent, car avec une intelligence collective on pourrait tous utiliser les bons outils et les bons retours d'expérience ».*

Une collaboration essentielle donc, qu'Axel Schoenert a bien en tête. *« Si un architecte passe du temps sur un projet de conception d'un bâtiment et qu'au moment où il le présente à l'ingénieur, ce dernier lui répond que son projet n'est pas conforme à la RE2020, on perd tous un temps précieux (...) alors je fais toujours en sorte que les Bureaux d'études techniques (BET) et les architectes travaillent ensemble dès l'esquisse, ou en avant-projet sommaire (APS) ».*



« On est déjà en train de réfléchir à l'évolution de la RE2020 et d'ailleurs ce n'est pas étonnant (...) cela demande tellement de temps et il y a tellement d'acteurs qui travaillent sur ces réglementations qu'au moment où elle sort, elle est déjà presque obsolète »

**Vera Matovic,
architecte et conseillère ordinaire
membre du CROAIF**